



SAUVONS LES CAFES FRANCAIS

Dossier de presse

Mai 2006

1 LE COLLECTIF SAUVONS LES CAFES FRANCAIS ..2

- 1.1 Présentation2
- 1.2 Les membres du Collectif.....2
- 1.3 Revendications5

2 LA CAMPAGNE NATIONALE.....7

- 2.1 L'affiche et la pétition7
- 2.2 Le site web7
- 2.3 « Sauvons les bistrots » - le film.....8
- 2.4 La rencontre des pouvoirs publics8

3 SUPPORTS9

- 3.1 Le communiqué de presse.....9
- 3.2 L'affiche.....11

Contact et informations

Spin Partners

Cyril Pereira

Tel : 01.45.26.85.40

Mob.: 06.76.79.90.88

Mail : pereira@spinpartners.fr

Web : www.sauvonslescafes.com

1 LE COLLECTIF SAUVONS LES CAFES FRANCAIS

1.1 Présentation

Symbole d'un art de vivre à la française, les cafés et les bistrotts sont depuis toujours, des **lieux de convivialité** et d'échanges favorisant les **rencontres** entre générations et la **mixité sociale**.

Pourtant, chaque année, **plusieurs milliers d'établissements disparaissent** de nos villes et campagnes, entraînant la **suppression de nombreux emplois** directs et indirects, et bien souvent, la fin d'une vie économique et sociale dans nombre de villages et quartiers, et ce, sans qu'aucune des nombreuses promesses électorales ne soient jamais mises en œuvre.

Pour que cesse **l'hémorragie sociale, fiscale et culturelle** de ce secteur d'activité, engendrée par la politique des gouvernements successifs, les professionnels de la filière s'unissent au sein du Collectif « **Sauvons les cafés français** » et en appellent à une **mobilisation générale**.

1.2 Les membres du Collectif

Le Collectif « *Sauvons les Cafés Français* », regroupe les représentants des commerçants de France, hôteliers, cafetiers, bistrotiers, brasseurs, professionnels des jeux de bars, associations de joueurs et d'une manière générale l'ensemble des acteurs ayant une activité liée à celle des cafés français.

Le Collectif « *Sauvons les Cafés Français* » se compose de :



www.synhorcat.com

Le Syndicat National des Hôteliers, Restaurateurs, Cafetiers, Traiteurs (SYNHORCAT) est né en 2003 de l'union des 2 plus anciennes organisations professionnelles de France, le SNRLH (Syndicat National des Restaurateurs, Limonadiers et Hôteliers), et le SHF (Syndicat Français de l'Hôtellerie) auquel s'est également associé l'UPAC (Union Professionnelle des Artisans Cuisiniers).

Dirigé et animé par des hommes et femmes d'expérience toujours en activité, le SYNHORCAT représente les professionnels des HCR des plus prestigieux aux plus modestes, et s'emploie à les défendre tant au niveau national qu'eupéen en les accompagnant au quotidien dans leur activité et leur développement.

Le SYNHORCAT, 2^{ème} syndicat au niveau national et le 1^{er} sur Paris-IDF, rassemble 10 000 adhérents (pour 100 000 salariés), représentatifs des différents types d'entreprises du secteur (restauration thématique, restauration traditionnelle, cafés, bars, brasseries, hôtels –dont les hôtels **** et hôtels de luxe- et les Traiteurs Organisateur de Réception).



www.pmetpe.com

Les Créateurs d'Emplois et de Richesse de France (Cerf), créés en 2003, rassemblent les Très Petites Entreprises (TPE), tous secteurs d'activités confondus, dans une action visant à les remettre au cœur de toutes les décisions économiques, sociales, fiscales et politiques de notre pays.

La reconnaissance effective du premier producteur et répartiteur de la richesse en France est la condition première de la lutte contre les défaillances d'entreprises et la création d'un environnement favorable à la croissance économique et à l'emploi.

Le Cerf intervient donc dans le débat législatif avec des propositions portées par des patrons de TPE, sur les dossiers de la prévention des défaillances, des 35 heures, de la simplification, etc. Pour faire face à son développement, des représentations régionales sont en cours de création.



www.umih.com

L'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH)

est l'organisation professionnelle qui représente, défend et promeut les secteurs de l'hôtellerie, de la restauration traditionnelle et étoilée, des cafés et du monde de la nuit.

L'UMIH fédère 80 000 entreprises et est présente à Paris et en régions avec 112 bureaux et 300 conseillers. Elle informe ses adhérents sur toutes les mutations de leurs métiers en mettant à leur disposition des informations et conseils dans les domaines juridique, fiscal, social, de l'emploi, de la formation, de l'observation économique, des technologies de l'information et de la communication.



www.sdi-pme.fr

Le Syndicat des Indépendants (SDI) - est une organisation interprofessionnelle apolitique de dimension nationale dédiée à la défense des intérêts communs des artisans, commerçants et PME-PMI.

Il a pour objet d'assurer la défense et la représentation des travailleurs indépendants auprès des instances politiques et économiques. Il assure quotidiennement auprès de chacun de ses adhérents une mission de conseils juridiques (assistance, intervention, protection juridique) via ses services dédiés. Il met à disposition de chacun de ses adhérents son réseau de partenaires économiques (Assurances, Expertises, etc...)



www.cfa-france.org

La Confédération Française en jeux Automatiques (CFA), est née en 1982 de la réunification du CNEAF (Confédération Nationale des Exploitants de l'Automatiques Français), de la FFECA (Fédération Française des Exploitants et Commerçants de l'Automatique), et divers Syndicats Régionaux.



La Confédération des COMMERÇANTS DE FRANCE (CDF) regroupe actuellement 15 fédérations professionnelles nationales représentant plus de 100 000 entreprises du commerce de détail et de gros sur l'ensemble du territoire, principalement des PME-TPE.

La CDF intervient tant sur un plan collectif pour la défense du commerce indépendant que sur un plan individuel pour appuyer les démarches particulières de ses membres.

Globalement, la CDF a le souci d'une saine et loyale concurrence, d'un développement durable du commerce, d'un choix de société et de la pérennité des « *gens de métiers* » que sont les Commerçants De France.

La CDF est membre de la Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises - CGPME - et du Conseil du Commerce de France (CdCF)

1.3 Revendications

Depuis la généralisation d'Internet et des nouvelles technologies de communication, les bars et cafés ne sont plus les seuls lieux de **rencontres** et **d'échanges** entre les individus et les générations. Dématérialisés et individualisés, les **rapports humains** se font de plus en plus par écrans interposés à l'occasion d'une pause déjeuner écourtée ou d'un repas pris sur le pouce.

Pour les cafés, l'enjeu consiste désormais à intégrer cette nouvelle donne en s'ouvrant aux nouvelles technologies et en offrant des **divertissements** et une **convivialité** en adéquation avec l'air du temps. Pour se faire, le collectif souhaite obtenir une **évolution des différentes législations** qui régissent les bars et cafés pour **relancer l'activité** en répondant mieux aux attentes des clients.

Néanmoins, considérant que son action ne doit pas être défendue au mépris de l'équilibre du budget de l'État ni aux dépens des contribuables français, **le Collectif présente trois séries de propositions génératrices d'activités, d'emplois et de recettes fiscales supplémentaires :**

➤ **La valorisation des fonds de commerce**

- Des aides pour les travaux de mise aux normes (hygiène, sécurité, accessibilité aux personnes handicapées, etc...)
- Un crédit d'impôt pour les investissements

➤ **La simplification de la législation des débits de boissons**

- La création d'une commission mixte sous la présidence des Préfets concernant les décisions de fermetures administratives
- L'abrogation de certaines zones protégées
- Le contrôle des buvettes temporaires
- L'affichage obligatoire de la catégorie des licences de façon visible de l'extérieur des établissements
- Le transfert de licence limité au département ou à la région afin d'éviter une désertification des licences

➤ **La modernisation de la législation sur les jeux**

- La suppression de la double taxation sur les jeux de bar (flippers, babyfoot, billard, etc...)
- L'autorisation des machines récréatives à mises et gains limités

2 LA CAMPAGNE NATIONALE

2.1 L'affiche et la pétition



Depuis le début du mois de mai 2006, le Collectif a lancé, par l'intermédiaire de ses **50 000 établissements**, une campagne d'information nationale visant à **revaloriser la profession** et nos métiers, porteurs de valeurs.

Les clients, sont informé par la présence d'une **affiche** présentant les trois catégories de revendications du collectif, le logo des partenaires, ainsi qu'un lien vers le site web du collectif pour plus d'informations.

Tous les clients et sympathisants de nos établissements sont également invités à soutenir leur(s) café(s), en **signant une pétition** qui sera prochainement remise aux pouvoirs publics.

2.2 Le site web

Pour accompagner son action, le Collectif s'est doté d'un site web sur lequel il présente sa démarche, ses membres et l'actualité du Collectif.

Un espace dédié à la **signature en ligne** de la pétition est également proposé aux visiteurs, qui prendront connaissance du nombre de signataires qui ont déjà témoigné leur soutien à notre action.

Une **rubrique téléchargement** permet aussi, à toutes celles et ceux qui souhaitent s'engager aux côtés des cafés français, de télécharger l'affiche et le support de la pétition à diffuser dans leurs lieux de travail, associations et cercles d'amis.



2.3 « Sauvons les bistrots » - le film



« **Pourquoi faut-il sauver les bistrot ?** » C'est par cette question qu'**Alain Zef** et **Husky Kihal**, deux acteurs français, ont interpellé le Collectif et pris connaissance de son action dans un café parisien.

Rapidement, le duo des frères Darden (comme ils se nomment eux même) suivis par Manu Raynal et Olivier Larzille, sont partis, **caméra au point**, à la rencontres des clients occasionnels, des habitués et « bistrotiers » de quelques cafés typiques.

Impertinent et provocateur, ce film est à l'image de ses créateurs. Entre discours philosophiques et éclats de rires, le film « Sauvons les bistrots » donne, avec humour, toute sa dimension à l'action du Collectif et aux **valeurs humaines** et **sociales** qui se transmettent dans nos cafés.

A voir sans modération sur le site du collectif :

www.sauvonslescafes.com

2.4 La rencontre avec les pouvoirs publics

A partir de septembre 2006, les membres du Collectif iront à la rencontre des élus locaux et des membres du gouvernement pour les informer de leurs actions et leur présenter la pétition.

Ils proposeront l'ouverture d'une table ronde, à l'occasion de laquelle le Collectif présentera ses revendications et propositions pour assurer la survie et la pérennité « des cafés à la française ».

3 SUPPORTS

3.1 Le communiqué de presse

Communiqué de presse
Mai 2006

Lancement d'une campagne « *Sauvons les cafés français* »

Symbole d'un art de vivre à la française, les cafés et les bistrotts sont depuis toujours, des lieux de convivialité et d'échanges qui favorisent la rencontre des générations et des différents milieux sociaux.

Pourtant, chaque année plusieurs milliers d'établissements et d'emplois directs et indirects disparaissent de nos villes et campagnes sans qu'aucune des nombreuses promesses électorales ne soient jamais mises en œuvre.

Pour que cesse l'hémorragie sociale, fiscale et culturelle engendrée par la politique des gouvernements successifs, le SYNHORCAT, l'UMIH, les Créateurs d'Emplois et de Richesse de France (CERF), la Confédération Française des jeux Automatiques (CFA), la Confédération des COMMERÇANTS DE FRANCE et le Syndicat des Indépendants (SDI) s'unissent au sein du **Collectif « *Sauvons les cafés* »** et en appellent à une mobilisation générale de la filière.

Depuis le début du mois de mai 2006, le collectif a lancé, par l'intermédiaire des 50.000 établissements qu'il représente, une campagne d'information nationale visant à revaloriser la profession. A cette occasion, les clients sont invités à soutenir leur café, en signant une pétition qui sera remise aux pouvoirs publics lors d'une prochaine table ronde.

Convaincu que ce secteur d'activités peut être un moteur économique plus performant, générateur d'emplois et de

recettes fiscales substantielles, à condition que les réglementations auxquelles les professionnels sont soumis soient mieux adaptées, le Collectif se mobilise pour défendre leurs intérêts sur les 3 points suivants :

- Le Collectif appelle à une modernisation de la législation afin de permettre une meilleure valorisation des fonds de commerce et supprimer les freins à la **création et à la reprise d'activités**.
- D'autre part, le Collectif entend **obtenir la simplification de la législation des débits de boissons**.
- Enfin, le Collectif constate qu'en refusant de moderniser sa réglementation sur les jeux, comme c'est le cas dans 23 des 25 pays de l'Union Européenne, le gouvernement français contribue au développement des casinos clandestins et des jeux d'argent sur Internet, responsables d'une **évasion fiscale évaluée à près de 4 milliards d'euros par an**.

La pétition est également disponible sur le site du Collectif et ouverte à toutes celles et ceux qui partagent les valeurs de nos métiers et souhaitent défendre « les cafés à la française ».

Contact et informations

Cyril Pereira (Agence Spin Partners)

Tel : 01 45.26.85.40 / 06.76.79.90.88

Mail : info@sauvonslescafes.com

Web: www.sauvonslescafes.com

3.2 L'affiche

SAUVONS LES CAFES FRANCAIS

Lieux de convivialité, d'activité et d'animation de nos
villes, campagnes et cités



Soutenez notre combat pour :

La valorisation des fonds de commerce

La simplification de la législation des débits de boissons

La modernisation de la législation sur les jeux de bars

SIGNEZ LA PETITION

En partenariat avec



www.sauvonslescafes.com